

- B
Seraphie
Robichau
120
- Le vingt quatre Mars mil huit cens cinq Je pretre soussigné ai supplié les ceremonies du Baptême à Seraphie née le 14 de janvier deladite année du legitime Mariage entre Lazare Robishau & Esther Douscet decette Paroisse enpresence du pere & delamere qui m'ont déclare quedurant mon absence ils avoient fait baptiser leur enfant par ~~Michel~~ Amable Boudreau. Le Parain aété Charles Douscet oncle del'enfant & la Marraine aété Théo tiste Douscet satante aussi decette Paroisse qui ont déclaré nesavoir pas ecrire
- S
charles
Belivaux
16
- Le vingt quatre mars mil huit cens cinq aparu devant Moi Joseph Belivaux habitant du canton de Pouboumkou qui ma déclaré que le onze septembre¹⁸⁰⁴ avoit été inhumé dans le cimetiére dumême canton le corps de Charles sonfils decedédujour precedent agé depres de huit ans, eⁿpresence deson pere & deplusieursautres personnes dumême canton Joseph Belliveaux Sigognepretre
- B
Anne
Sara
Murphey
- Le vingt cinq Mars mil huit cens cinq aété parmoi Pretre soussigné Baptisée Anne Sara née le 18 octobre de l'année précédente du Legitime Mariage entre James Murphey & Cloé Anglais de Nation & habitant d'y armouth enpresence du pere & de la mere del'enfant le Parain aété Francois Gillis & La Marraine Rosalie Muice femme de Francois gilis de cette Paroisse Le pere la mere del'enfant & laMarraine ontdéclaré ne savoir pas écrire Francois Gilis Sigognepretre
- B. B.
Anne
Marie
&
Marie
Rose

- Le trente Mars mil huit cens cinq ont été par moi Pretre soussigné né Baptisées Anne Marie & Marie Rose savoir jumelles nées vers la mi fevrier de cette même année dulegitime Mariage entre Joseph Marie & Christine delanation des Sauvages. Le Parain d'Anne Marie aété Pierre Miuice soussigné habitant decette Paroisse & la Marraine aété Marie femme deJean Baptiste Kenini sauvagesse, Le Parain de Marie Rose aété Paul Théodore Maphre élève du Pretre Baptisant & sa Maraine a été Agnès femme de Pierre Shishawk aussi sauvagesse pierre mius Sigognepretre
- B
Marie
Rose
Pottier
121
- Le trente un Mars mil huit cens cinq Je Pretre soussigné ai supplié les cérémonies du Baptême à Marie Rose née le quinze janvier de cette même année dulegitime Mariage entre Pierre Pottier & Marie d'Entremont decette Paroisse, en presence du pere & dela mere de L'enfant qui m'ont déclaré que vu mon absence leur enfant avoit été ondoyé Par Pierre Muice Le Parain aété Joseph d'Entremont oncle del'enfant représenté par Joseph Babin & la Marraine aété Perpetue Babin fille de Joseph Babin l'ancien aussi de cette Paroisse Le pere & Pierre Muice ont été les seuls asigner étant seuls qui sussent écrire pierre mius pierre pottier Sigognepr Le Pretre est parti de S^{te} Anne le 3 avril & y est revenu le 26 juillet pour dis poser des vases sacrés & faire le recouvrement des deniers pourles rayé & est resté jusqu'au 7 d'août le tems duvoy age doit compter pour Ste Anne